

ÉDITION SPÉCIALE #2

COMMUNE NOUVELLE DE DINAN

La Vi(II)e entre parenthèses

RESTEZ CHEZ VOUS

Ne relâchons pas les efforts et protégeons les autres en restant chez nous

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Si j'ai des symptômes

Je tousse et/ou j'ai de la fièvre.

J'appelle un médecin.
Je reste à mon domicile, je m'isole.

Je tousse et j'ai de la fièvre. J'ai du mal à respirer et/ou j'ai fait un malaise.

J'appelle le 15.

La gestion des déchets

La collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables est maintenue par Dinan agglomération.

Vous trouverez sur le site internet de Dinan Agglomération toutes les informations concernant le planning et le dispositif de collecte mis en place. Celui-ci pourra être modifié, selon l'évolution de la situation.

Page : Ordures ménagères > Jours de collecte.

Le tri sélectif se poursuit pendant le confinement.

Pour vous permettre de trier sereinement en cette période, des sacs jaunes sont à disposition chez les commerçants dinanais suivants :

- Carrefour City, 28 place Duclos
- Epicerie Saint Yves, 9 Grand Rue
- Votre Marché, 18 rue de Brest
- 8 à Huit, 3 Boulevard d'Exmouth

Collecte des déchets verts sur la Commune nouvelle de Dinan

La Commune nouvelle de Dinan et Stere-denn organisent le ramassage des déchets verts.

La collecte s'effectuera les lundis, du 27 avril 2020 au 26 octobre, entre 08h30 et 17h30.

Elle concerne les déchets :

- de tonte de gazon,
- de taille des haies,
- d'élagage des arbres d'un diamètre inférieur à 2 cm,
- de balayage (feuilles, fleurs...).

Les déchets verts devront impérativement être stockés dans les sacs en papier 100 % biodégradables prévus à cet effet.

Ces sacs seront en vente les mercredis, de 14h00 à 17h00 devant le local de la Mathériaux-thèque O'Baines, > 7 rue du Jardin, 22100 QUÉVERT.

Plus d'informations sur le site de la Ville.



Des services publics de proximité à vos côtés

Hôtel de Ville

Questions relatives aux services publics de la Ville

> mairie@dinan.fr

> 02.96.39.22.43

Atelier du 5 Bis

Garde d'enfants et scolarité

> atelierdu5bis@dinan.fr

> 02.96.39.38.21

CCAS

Aides, accompagnement social, portage de repas, etc.

> ccas@dinan.fr

> 02.96.87.17.00

Police Municipale

Circulation, stationnement, sécurité

> police.municipale@dinan.fr

> 02.96.39.57.57

Dinan Agglomération

Déchets, Dinamo !

> contact@dinan-agglomeration.fr

> 02.96.87.14.14

Ateliers du 5 Bis : Inscription scolaire, pensez-y !

Les services municipaux se sont organisés pour permettre le maintien de la période de pré-inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2020.

Ces inscriptions permettent de calculer les effectifs scolaires au plus juste et sont

importantes pour anticiper l'organisation des écoles, notamment à La Garaye.

Ainsi, pour toutes demandes de renseignements et d'inscriptions pour la rentrée prochaine, vous pouvez contacter l'Atelier du 5 Bis par téléphone ou vous

rendre directement sur le site internet. Vous y retrouverez, le dossier de pré-inscription 2020/2021 à télécharger !

Renseignements à l'Atelier du 5 Bis :
02.96.39.38.21 / atelierdu5bis@dinan.fr

Sport : Restez chez vous, mais bougez chez vous !



Pendant cette période de confinement, **le ministère des Sports**, vous accompagne pour maintenir une activité physique régulière à votre domicile avec des recommandations et des conseils simples à mettre en pratique, quel que soit votre âge, si votre condition physique et votre santé le permettent.

Pour maintenir une pratique régulière de nombreux exercices ne nécessitent pas de machine ou autres équipements sportifs, par exemple :

- Les tâches ménagères (nettoyer, balayer...), le bricolage, le jardinage sont des activités physiques !
- Il faut se lever régulièrement, ainsi vous pouvez marcher ou vous étirer toutes les 2 heures. Par exemple, pensez à marcher lorsque vous téléphonez et utilisez le mobilier pour vos étirements...
- Faites quelques activités qui favorisent l'équilibre dynamique (mettez-vous sur une jambe, sur la pointe des pieds...).

Retrouvez d'autres conseils et astuces pour faire du sport sur : www.sports.gouv.fr/

Blog : La bibliothèque municipale de Dinan

En attendant la réouverture de la Bibliothèque municipale de Dinan, les bibliothécaires vous proposent de retrouver un article par jour sur leur blog, à l'adresse officielle suivante :

[http://blog.bm-dinan.fr`](http://blog.bm-dinan.fr)

Focus sur un article : « Fake News, comment les éviter ? »

Le contexte actuel suscite un flot ininterrompu de fausses informations sur les réseaux sociaux, c'est pourquoi nous vous présentons deux outils pour vérifier les informations que vous consultez en ligne.

Tout d'abord, le site « **Factuel** », recense des articles relus et validés par les journalistes et les équipes de l'AFP.

Puis l'outil « **Décodex** » mis en place par Lemonde.fr, pour vous aider à vérifier les informations qui circulent sur Internet et dénicher les rumeurs, exagérations ou déformations.

Dispositif d'accompagnement des commerçants

Soutien aux commerçants, artisans...

De nombreux acteurs se mobilisent pour soutenir et accompagner les commerçants et artisans : la CCI, la CMA, la Région Bretagne, la DIRECCTE...

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

Nos commerçants ont besoin de votre soutien.

Aidez les à surmonter la crise du coronavirus, en achetant leurs produits ou services sous forme de bons d'achats utilisables dès leur réouverture.

Étape 1) le commerçant doit s'inscrire sur la plateforme

Étape 2) le client commande un bon d'achat

Étape 3) l'argent est immédiatement versé aux commerçants

Retrouvez ce service gratuit, sur le site : <https://soutien-commerçants-artisans.fr/>

Vos commerces dinannais ouverts.

Vous trouverez sur le site internet de la Commune nouvelle de Dinan un tableau des commerçants dinannais ouverts, qui font de la livraison ou des commandes à emporter.

Ce tableau est régulièrement mis à jour !
Onglet INFO COVID-19, partie « Vie quotidienne ».

L'information officielle

Retrouvez toute l'information officielle sur le site du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

 @gouvernement.fr  @GouvernementFR

Sur le site de la Commune nouvelle de Dinan, vous trouverez une information actualisée et locale :

<https://www.dinan.fr>

 @MairiedeDinan  @villededinan

RESTEZ CHEZ VOUS